

Tarifs 2025-2026

FICHE DE TARIFS A COMPLETER

Cocher les cases correspondantes à vos choix

☐ Chœur Préparatoire (6-8 ans)	☐ Maîtrise (9-15 ans)	☐ Jeune Chœur (lycéens, étudiants, jeunes pros...)
- Frais pédagogiques : 130 € - Adhésion à l'Association des Petits Chanteurs du Val de Seine : 10 €	- Frais pédagogiques : 224 € - Adhésion à l'Association des Petits Chanteurs du Val de Seine : 10 € - Adhésion à la Fédération Française des Petits Chanteurs : 16 €	- Frais pédagogiques : 160 € - Adhésion à l'Association des Petits Chanteurs du Val de Seine : 10 €
SOUS-TOTAL : 140 €	SOUS-TOTAL : 250 €	SOUS-TOTAL : 170 €
	Pour les nouveaux, méthode L'atelier du jeune chanteur : + 10 €	
Réduction en cas de fratrie (à partir du 2 ^e enfant) : - 30 €		
TOTAL : €		

- ☐ Règlement en ligne via Assoconnect (voir lien sur notre site web) – **à privilégier SVP**
- ☐ Règlement par chèque à l'ordre des « Petits Chanteurs du Val de Seine »

- Pour les **collégiens des Hauts-de-Seine et Yvelines**, vous pouvez régler partiellement en utilisant le **Pass+** (subvention du département), à hauteur de 20 € ou 60 € selon votre choix.
- **Pour une inscription en cours d'année**, le montant des frais pédagogiques est calculé *prorata temporis*.
- **Les frais de week-ends, stages ou tournées** (pour la Maîtrise et le Jeune chœur) ne sont pas compris dans la cotisation (60 € par week-end, calculés au plus juste suivant les lieux d'accueil).
- **Une aube et un classeur de concert sont mis à disposition** gratuitement pour l'année aux choristes de la Maîtrise et du Jeune chœur, à apporter à chaque célébration ou concert. Chaque choriste s'engage à en prendre soin (laver, repasser l'aube). En cas de perte ou détérioration inhabituelle, l'aube est facturée 120 €, le classeur 20 €.
- Un **chèque de caution de 100 €** est demandé, non débité et restitué en fin d'année, pour l'aube, le classeur et le polo d'uniforme (25 € pour le chœur préparatoire).